

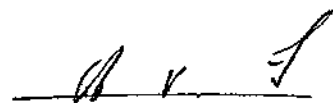
Communiqué de presse. Paris, le 1^{er} décembre 2016.

L'Autorité de régulation de la distribution de la presse (ARDP), réunie le 1^{er} décembre 2016, a élu M. Gérard PLUYETTE président de l'Autorité.

Conseiller doyen honoraire à la première chambre civile de la Cour de cassation, membre de l'ARDP depuis sa création en 2011, M. Gérard PLUYETTE succède à M. Roch-Olivier MAISTRE, qui a souhaité mettre un terme à ses fonctions de président.

M. MAISTRE demeure membre du collège de l'ARDP, aux côtés de Mme Elisabeth FLÜRY-HERARD et de Mme Maryvonne de SAINT-PULGENT, présidente de section au Conseil d'Etat, récemment nommée par la ministre de la culture et de la communication (arrêté du 18 novembre 2016, *Journal officiel* du 26 novembre) en remplacement de Mme Isabelle de SILVA, devenue présidente de l'Autorité de la concurrence.

Le Président



Roch-Olivier MAISTRE